
N° : 2013.4.43

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nb de membres
en exercice :
35

Séance du 24 octobre 2013
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :
30

OBJET : MAISON DES ADOLESCENTS (MDA) : DEMANDE DE SUBVENTION

Nb de procurations :
2

POINT 5. DE L'ORDRE DU JOUR

Les MDA du Haut-Rhin, Groupement d'Intérêt Public (GIP) a ouvert ses portes en octobre 2009. Elle a pour mission l'accompagnement des jeunes et de leurs parents afin qu'ils puissent répondre aux évolutions et enjeux sociétaux.

En 2012, 4 jeunes de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé ont ainsi été accompagnés.

La participation financière sollicitée à ce titre est de 150€. Il est proposé d'accorder cette subvention.

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver l'octroi de cette subvention de 150€ en faveur de la MDA 68
- D'autoriser le Président ou son représentant à procéder à son mandatement et à signer tout document y afférant
- De charger le Président ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 07 novembre 2013
Le Président,
Pierre ADOLPH

